



Point de vue

Le Vietnam face à la crise et à l'avenir du régime

LE MONDE | 29.06.10 | 14h03

Le 11^e congrès du Parti communiste vietnamien aura lieu en janvier 2011. Il devra renouveler une partie des dirigeants, fixer une ligne de conduite pour sortir l'économie de la crise et, enfin, améliorer le fonctionnement du régime politique.

Le secrétaire général, Nôg Duc Manh, arrive au terme de son second mandat et ne peut être reconduit. Les postulants au secrétariat général doivent remplir trois conditions. Etre âgés de moins de 65 ans afin de ne pas dépasser 70 ans au terme de leur mandat de cinq ans, être membres du comité central. Mais la pratique veut que le secrétaire général soit issu du bureau politique de 15 membres où siègent les principaux dirigeants de l'Etat. Enfin, selon une règle non écrite, il doit provenir du nord du pays.



L'actuel président de la République, âgé de 68 ans, devra aussi quitter son mandat comme le président de l'Assemblée nationale, âgé de 66 ans. Le premier ministre Nguyễn Tan Dung a 61 ans, mais il est du Sud. Il a des chances d'être reconduit à

son poste, ce qui laisserait disponible celui de secrétaire général pour une personnalité du Nord. Laquelle ? Les pronostics vont bon train à Hanoï.

Un nom circule plus que d'autres : Tô Huy Rua. Il a été promu au bureau politique, après le congrès de 2006, par le comité central de janvier 2009. Ce peut être signe d'une cooptation préparée. Il a 63 ans, il est du Nord. Mais surtout, il occupe une fonction stratégique au bureau politique. Il préside la commission de propagande et d'éducation du comité central. Il a ainsi la haute main sur la doctrine du parti et sur la formation des cadres. On le dit énergique. Il a le souci de renforcer le parti, ossature politique du pays, ce qui ne signifie pas le raidir et le fermer. Les postes de présidents de la République et de l'Assemblée nationale devront aussi être pourvus. Les tractations sont ouvertes, déjà !

Les problèmes à résoudre sont urgents. La crise a ébranlé le cours d'une croissance forte et régulière depuis 1991. Le premier semestre 2008 a vu l'inflation s'accroître jusqu'à 28 % sur une pente annuelle. Les Vietnamiens, qui n'ont jamais eu grande confiance dans leur monnaie, l'ont fuie au profit de l'or et du dollar. Le marché noir des devises a ressurgi. Le pouvoir a donné le sentiment de paniquer. Il a tenté de réduire la masse monétaire, a interdit l'importation d'or. Les grèves se sont multipliées face à la baisse du pouvoir d'achat.

Heureusement, en fin d'année 2008, la crise économique venue d'Occident a stabilisé le cours des matières premières et des produits importés. Mais les exportations vers le marché américain et européen ont brutalement décliné.

Un plan de relance a été mis en place. Au terme de l'année 2009, la croissance du produit intérieur brut (PIB)

s'établit à 5,1 %, ce qui n'est pas si mal. Mais le Vietnam accumule les déficits, déficit budgétaire de 9 % du PIB, déficit commercial et déficit de la balance des paiements. Les réserves de change couvrent à peine trois mois d'importation. Le Vietnam mesure sa dépendance envers l'étranger. La valeur de ses exportations représente près de 70 % du PIB. Le pays doit compter sur les flux d'investissements étrangers pour équilibrer sa balance des paiements.

Il n'est pas exclu de devoir recourir au Fonds monétaire international fin 2010. Si la situation est délicate, elle n'est cependant pas dramatique. La dette publique n'est que de 48 % du PIB. Et l'Asie redevient le moteur de la croissance mondiale. Elle devrait profiter au Vietnam. Cependant le Vietnam, trop vulnérable aux fluctuations de l'économie mondiale, a conscience de perdre la maîtrise de son modèle de développement. Le parti doit tirer les leçons de cette période, améliorer son processus de décision, éviter les flottements des années 2008-2009. Ce sera un thème du congrès.

En Chine, Hu Jintao est secrétaire général du parti, chef de l'Etat et président de la Commission militaire centrale. Il a ainsi autorité sur le parti, l'Etat, l'armée, et peut arbitrer les différends. Rien de tel au Vietnam. Le secrétaire général du parti exerce ce seul mandat. Le précédent secrétaire général, Lê Kha Phiêu, avait proposé, s'inspirant de la Chine, que le secrétaire général soit aussi président de la République, proposition rejetée. Certains le regrettent. Il est peu probable que le prochain congrès revienne sur ce rejet. On ne pourra compter que sur la personnalité du prochain secrétaire général pour imposer des décisions et des arbitrages rapides.

La lutte contre la corruption est un thème de discours des responsables politiques vietnamiens. Les auditeurs restent sceptiques. Le Vietnam est 120^e sur 180 dans le classement des pays selon leur degré de corruption, établi par le dernier rapport de Transparency International. Et le rapport 2010 de la Banque mondiale sur le développement au Vietnam expose une étude sur la corruption : 65 % des Vietnamiens jugent la corruption un problème majeur.

Elle mine la confiance des citoyens dans leurs dirigeants. Pourtant une loi très complète contre la corruption fut promulguée en 2005. Il faudrait l'appliquer. Dans un système qui n'admet pas, par définition, d'opposition politique et de contre-pouvoirs pour dénoncer les corrompus, on ne peut compter que sur les juges pour faire appliquer la loi. Or au Vietnam, ceux-ci sont nommés pour cinq ans et leur mandat peut ne pas être renouvelé. Ce n'est pas la meilleure façon d'assurer l'indépendance de la justice. Une pression des magistrats et de la base du parti fera, sans doute, inscrire cette question à l'ordre du jour du congrès.

Les difficiles rapports avec la Chine sont un thème d'actualité au Vietnam. Les contentieux sont nombreux : mainmise de la Chine sur l'archipel des Paracels que le Vietnam revendique, détérioration du delta du Mékong sous l'effet des barrages que la Chine multiplie en amont, investissements chinois au mépris de l'environnement dans les mines de bauxite, sur les hauts plateaux ou dans les forêts d'altitude des provinces du Nord au profit de plantations industrielles, invasion de produits chinois sur le marché vietnamien... Mais l'actuel bureau politique souhaite que ces contentieux soient traités dans le secret des relations diplomatiques. Pourra-t-il éviter qu'ils ne soient débattus au congrès ? Rien n'est moins sûr.

Il n'y a pas vraiment de clivage sur les objectifs de la politique économique et sociale : renouer avec la croissance, conserver la maîtrise publique du développement, réduire les inégalités, développer le marché intérieur et la protection sociale. Des nuances apparaissent dans l'ordre de priorité entre ces objectifs. Elles ne sont pas telles qu'elles divisent vraiment le parti. La grande affaire, c'est la "démocratisation" du régime politique au sens vietnamien du terme. Il est hors de question de renoncer au parti unique. Mais peut-on élargir les espaces de liberté, les garantir efficacement, alléger la censure, assurer une certaine indépendance de la justice dans le cadre du système ?

Dans le parti, les craintifs appréhendent les conséquences d'une telle libéralisation, mais d'autres estiment que c'est la seule façon de garantir la pérennité du régime. Celui-ci a des avantages, pensent-ils. Il assure la stabilité politique au pays et son unité, il offre un temps politique long, propice aux politiques de long terme, à l'abri des aléas de l'alternance. Mais il faut l'adapter aux exigences du temps. Dans une Asie du Sud-Est particulièrement troublée, l'issue du pari vietnamien aura des répercussions sur l'ensemble de la région.

Asie 21-Futuribles est un groupe d'étude prospective sur l'Asie.

Philippe Delalande, économiste, membre d'Asie 21-Futuribles

Article paru dans l'édition du 30.06.10

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Depeches » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
Télé

Le Monde

» Abonnez-vous à partir de 17 €
» Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui